

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION FFMC 64 DU 13 FEVRIER 2021**

Membres du CA présents : Bernard HANRIOT, Jean-Luc LACOUR, Michel AMERIGO, Christophe RAVAILLAULT, Régis FLORET, Franck BELLEVIER, Jean-Claude JOUATEL, Christophe BOULAIS.

POINT ADHESIONS ET COMMUNICATION

L'antenne compte 58 adhérents au 13/02.

La campagne de mailing a eu de bons résultats. 60% des mails ont été ouverts par les destinataires (anciens adhérents de 2016 à 2020), 12% d'entre eux ont cliqué sur le lien « adhérer ». Une relance sera faite prochainement. 75% des adhésions se font en ligne.

PAIEMENT EN LIGNE SUR LE SITE FFMC 64

Régis Floret a proposé de mettre en place un système de paiement en ligne via la plateforme Stripe. La solution proposée initialement par le Crédit Agricole est trop onéreuse (taux d'amortissement par adhérent très élevé et abonnement mensuel obligatoire). Avec Stripe, nous aurons un coût de 1,4% du montant de la transaction + 0,25€, sans abonnement. Ce système permettra aux adhérents de payer en ligne, plutôt que d'envoyer un chèque à l'antenne, et permettra aussi d'ouvrir une boutique en ligne. La solution est adoptée à l'unanimité par les membres du CA présents.

Il reste à voir quel prestataire choisir pour les objets de la boutique, sachant que nous n'aurons aucun stock ni avance à fournir. Le prestataire se verra confier le logo que nous choisirons, et les commandes pourront se faire à l'unité et envoyées directement chez la personne qui passe la commande (système équivalent à Vistaprint par exemple). Une quote-part sera reversée à l'antenne par le prestataire.

BILAN FINANCIER

Franck BELLEVIER a présenté le bilan financier pour 2021. Nous avons été bénéficiaires de 308,28€.

Au 31 janvier 2021, le compte courant présente un solde positif de 1528,31€, nous avons aussi 3657,99€ sur le livret A.

Le bilan est approuvé à l'unanimité par les membres du CA présents.

RENDEZ-VOUS AVEC LES ELUS

Mercredi 17 février : Conseil Départemental (11h00), avec monsieur Cazabonne ; Mairie d'Oloron (14h00)

Mercredi 24 février : Mairie de Pau (15h15)

MANIFESTATION DU 20 FEVRIER

La déclaration de manifestation sera déposée en préfecture lundi 15 février par Bernard Hanriot.

Au vu des réactions sur les réseaux sociaux et de l'activité du site, de nombreux motards sont mobilisés. Les informations sont sur le site et la page Facebook. La 65 et la 40 se joindront à nous.

CONSEIL DE REGION

Organisé par la FFMC 65 à Argelès-Gazost.

Bernard HANRIOT, Michel AMERIGO, Jean-Luc LACOUR, Christophe RAVAILLAUT et Christophe BOULAIS y participeront. Le coût pour l'antenne sera de 245€.

La prochaine réunion aura lieu à LONS (date à définir)

Bernard HANRIOT
Coordinateur

Christophe BOULAIS
Secrétaire

Fédération Française des Motards en Colère des Pyrénées Atlantiques

10 rue Pierre Gilles de Gennes, 64140 LONS - Tel : 06.80.66.35.41 - contact@ffmc64.fr - www.ffmc64.fr

Mouvement FFMC :

La FFMC est membre de la

